

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

**AVIS n° 2025/09/11-07-CFVU**

**Capacités d'accueil proposées en 2ème et 3ème années du premier cycle des études de santé,  
par filière et par groupe de parcours MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie)  
pour 2026/2027**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 11 septembre 2025, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Christophe Pellegrino, Vice-président formation,

***Vu*** le Code de l'éducation, notamment son article R631-1-6,

***Vu*** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

***Vu*** la délibération n°2021/05/10-02-CA du Conseil d'administration approuvant les projections quinquennales d'accès dans les études de santé pour les filières médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie d'Aix-Marseille Université (2021-2025),

***Considérant*** que les universités déterminent avant le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année leurs capacités d'accueil pour l'année universitaire suivante, en deuxième et troisième années du premier cycle des filières des études de santé,

***Considérant*** que les 840 places proposées pour 2026/2027 s'inscrivent dans les projections quinquennales de l'établissement,

**Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Article unique:

**REND UN AVIS FAVORABLE** aux capacités d'accueil proposées en 2ème et 3ème années du premier cycle des études de santé, par filière et par groupe de parcours MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie), pour l'année universitaire 2026/2027.

**Cet avis rendu, à l'unanimité par les membres présents et représentés, est soumis au Conseil d'administration de l'établissement.**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 38

Quorum : 20

Membres présents et représentés : 29

Fait à Marseille, pour le Président et par délégation,

